

FLUCTUAT NEC MERGITUR

M. Robert Lecourt

fait définir les armes de Paris

NOMBREUX sont peut-être les Parisiens qui, peu renseignés en héraldique, connaissent la symbolique du fameux blason au centre duquel flotte l'insubmersible caravelle. Désormais, nul ne pourra en ignorer. M. Robert Lecourt, garde des Sceaux, vient, en effet, de prendre un décret publié au *Journal officiel*, décret aux termes duquel sont définies

les armoiries de la Ville Lumière :

« De gueules à la barque antique équipée d'argent voguant sur une onde du même et au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or. L'écu, surmonté d'une couronne murale sommée de quatre tours d'or, soutenu de la devise *Fluctuat nec mergitur* est accosté de deux branches de sinapis (chêne et laurier), croisé de pointes et rayé de gueules par un

ruban du même auquel sont appendues en pointe, l'étoile de la Légion d'honneur, à dextre, la croix de la Libération, à senestre, la croix de guerre, toutes trois au naturel. »

Ajoutons que la dernière modification apportée à ces armes avait eu lieu le 14 février 1924.

DOCUMENTATION
CORINNE DROIT

Anciens de «Ker», le saviez-vous?

Des générations de météorologistes se sont succédées sur Kerguelen, terre inhospitalière du grand sud de l'océan Indien, aux limites des étendues de l'Antarctique.

Inhospitalières, certes. . . Mais terriblement attachantes pour nos camarades qui ont vécu là une aventure scientifique et humaine qui les fait encore rêver aujourd'hui et qui est évoquée la gorge un peu serrée quand on parcourt les feuillets jaunis d'une vie d'homme.

Mais connaît-on le grand découvreur qui «mit le grappin» sur ces terres à la suite d'une navigation hasardeuse?

Notre ami Philippe HISARD, directeur de recherche à l'ORSTOM, vieux compagnon de route de la Météorologie, océanographe réputé et historien de talent, porte à notre attention dans un récent numéro du «Bulletin de liaison Océan-Climat», périodique qu'il anime, les renseignements historiques suivants.

Yves-Joseph de KERGUELEN-TREMAREC (1734-1797) découvrit l'archipel qui porte son nom le 12 février 1772. Il est étonnant de relever aujourd'hui que notre encyclopédie Larousse jette un voile pudique sur la véritable aventure de notre héros dont on dit simplement qu'«il fut rayé des cadres pour inconduite en 1775».

On apprend également qu'on lui doit une «Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes, faites

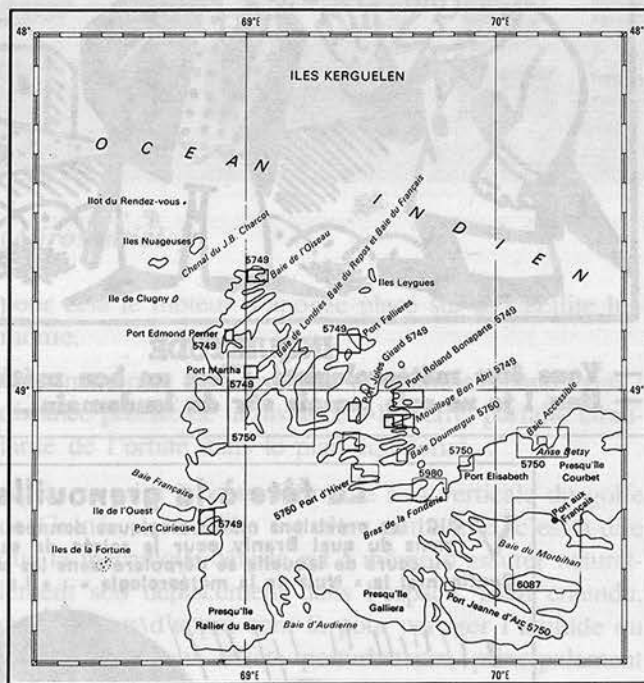
de 1771 à 1775» mais que le gouvernement fit détruire presque toute l'édition (avis aux amateurs de livres rares. . .)

Tout ceci tente de cacher une histoire dont on ne sait s'il faut la qualifier de scandaleuse ou d'extraordinaire et qui, en fait, constitue l'une des premières fraudes scientifiques connues (le sujet est toujours à la mode de notre temps. . .).

Voici la chose en quelques mots.

Ce que découvrit KERGUELEN en 1772 était loin d'être le continent fabuleux dont le monde scientifique attendait la découverte; ce n'était que des terres glacées, peu hospitalières. Sans doute, le navigateur était-il persuadé d'avoir atteint les portes de ce continent mythique ? Toujours est-il qu'il décida d'«enjoliver» son rapport : il décrit des forêts qu'il n'avait pas vues, parla de rubis, de diamants et, sur la foi de cette description, obtint des crédits pour retourner vers ces terres et procéder à un début de colonisation !

De retour en 1774, il vit son rêve s'écrouler : le merveilleux continent n'était décidément qu'un archipel de désolation. Il dut reconnaître la vérité lors de son retour et passa en cour martiale !



Le Larousse nous apprend, en revanche, qu'après la Révolution, les Républicains, peut-être moins scrupuleux ou par esprit de contradiction envers l'Ancien régime, le réintégrèrent et le nommèrent même contre-amiral. Las ! Voilà que comme «ci-devant» il est destitué. . . puis amnistié après Thermidor. . .

En plein Bicentenaire, cette histoire ne pouvait manquer d'être évoquée. . .